



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles

**Unité départementale  
de l'architecture et du patrimoine  
de la Haute-Garonne**

Toulouse, le 30/09/2022

Le chef de service

à

Mme Claude Herraез  
ST/PATU/UAT  
Direction Départementale des Territoires de Haute-Garonne

Objet : Projet de règlement local de publicité arrêté de la commune de Lacroix Falgarde

J'ai été destinataire du projet de règlement local de publicité arrêté par la commune de Lacroix Falgarde.

Après examen de ce dernier, je vous informe que je n'ai pas d'objection à formuler sur les documents présentés, notamment la partie réglementaire et ses annexes.

Ceux-ci devront toutefois être complétés d'une charte d'intégration architecturale des enseignes comme précédemment évoqué en réunion préparatoire le 31 Mai 2022.

Cette charte devra formaliser de façon précise l'implantation des futures enseignes dans le centre commercial de verte campagne compte tenu de son architecture particulière et définir des principes plus généraux pour le reste de la commune.

Je souhaiterais que le projet de charte me soit présenté avant le passage du dossier en CDNPS.

Isabelle Brou-Poirier  
Architecte des bâtiments de France

Unité départementale  
de l'architecture et du patrimoine  
de la Haute-Garonne  
32 rue de la Dalbade  
31000 TOULOUSE  
05 61 13 69 69

Affaire suivie par : [isabelle.brou-poirier@culture.gouv.fr](mailto:isabelle.brou-poirier@culture.gouv.fr)  
Tél. : 05 61 13 74 23